

Marseille-Cassis : des engagements vers une course zéro déchet

Alors que le territoire des Calanques s'apprête à accueillir une nouvelle édition du Marseille-Cassis, le Parc national et l'association SCO Sainte-Marguerite s'engagent pour une mutation de la course vers l'exemplarité.

Une course emblématique du territoire des Calanques

L'association SCO Sainte-Marguerite a créé en 1979 la course « Marseille-Cassis », co-organisée avec la Ville de Cassis, qui rassemble chaque année 20 000 participants. Traversant le massif des Calanques par la route de la Gineste sur 12 kilomètres, **la tenue de la course est soumise à l'obtention d'une autorisation du Parc national depuis sa création en 2012.**

Bénéficiant d'une dérogation lui permettant d'accueillir un nombre conséquent de participants au titre de son statut de manifestation « historique » du territoire (les manifestations sportives sont aujourd'hui limitées à 100 participants maximum), **la course a pris des engagements pour satisfaire progressivement à la réglementation du Parc national** : interdiction de publicité en cœur de Parc national, limitation de la diffusion sonore...

Des engagements suivis par un comité consultatif

À l'issue de l'édition 2023, **la directrice du Parc national a néanmoins pris un arrêté mettant en demeure l'association de faire évoluer le règlement de la course afin d'interdire toute production plastique en cœur de Parc national.** Cette décision a été motivée par le constat que les progrès en termes de production et de gestion des déchets plastiques plafonnaient malgré la démarche d'amélioration engagée.

Suite à des discussions constructives, la SCO Sainte-Marguerite et le Parc national des Calanques sont finalement parvenus à un accord qui permettra, dès l'édition 2024, celle du 45^{ème} anniversaire de la manifestation, de réduire la quantité de plastique utilisée pour l'hydratation des coureurs et, pour les éditions suivantes, de trouver des alternatives à l'utilisation de plastique en cœur de Parc national.

Les deux parties ont également souhaité prolonger ce dialogue au sein d'un **comité consultatif environnemental**, spécialement créé, qui comprendra d'autres parties prenantes, associations et collectivités, et permettra de faire évoluer ce grand évènement sportif et populaire vers des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement.

« À l'heure où les 20km de Paris viennent d'annoncer l'interdiction du plastique à usage unique, le Parc national des Calanques se félicite des engagements conclus avec la SCO. Courir dans un écrin de nature tel que les Calanques est un privilège mais aussi un engagement. Les travaux qui s'engagent et qui seront suivis par un comité consultatif devront permettre d'éliminer l'utilisation des plastiques à usage unique en cœur de Parc national dans les meilleurs délais. »

Gaëlle Berthaud, directrice du Parc national des Calanques

